

L'Afrique et la question migratoire sous les projecteurs

7 décembre 2019 | Marrakech – « L'Afrique et la question migratoire, un an après l'adoption du Pacte mondial pour la migration » est le thème d'un colloque national organisé, vendredi après-midi à Marrakech, avec la participation d'un parterre d'experts, de chercheurs et de professeurs universitaires.

Initié par le Laboratoire des Recherches Juridiques et d'Analyse des Politiques relevant de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Marrakech, le Centre Marocain de la Diplomatie Parallèle et du Dialogue des Civilisations en partenariat avec la Fondation allemande Hanns Seidel, ce colloque vise à recueillir les visions et les idées des élites et scientifiques ainsi que celles des experts concernés par la question migratoire, afin d'interagir avec les efforts internationaux en la matière et aussi pour engager un débat scientifique sur « le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » un an après son adoption.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre au nom du

département du droit public à la FSJES de Marrakech, le professeur de droit et des relations internationales, Mohammed Saham, s'est félicité de l'organisation de ce Colloque qui traite d'une thématique d'une extrême importance, tout en mettant en relief l'apport considérable et la grande contribution de la recherche scientifique et du travail académique au traitement de cette question d'actualité.

De son côté, le président du Centre Marocain de la Diplomatie Parallèle et du Dialogue des Civilisations, le professeur Abdelfattah El Belamachi, a indiqué que la qualité des intervenants et des participants à cette rencontre ne peut qu'enrichir le débat en cours sur ce sujet, relevant que la question migratoire fait actuellement l'objet d'un débat académique à l'échelle internationale, en particulier sur le plan du développement du droit international en la matière.

Il a, dans la foulée, indiqué que le Maroc, qui est concerné par ce débat académique, est appelé à y contribuer activement en tant que pays du Sud et pionnier dans ce domaine à l'échelle africaine, notant, dans ce sillage, que SM le Roi Mohammed VI a été désigné par les chefs d'Etats africains « Leader de l'Union Africaine sur la question de la migration » lors du 28ème Sommet tenu à Addis-Abeba.

M. El Belamachi a également rappelé la décision de la création de l'Observatoire africain des migrations à Rabat, lors du 31ème Sommet de l'Organisation panafricaine, tenu à Nouakchott.

Et le président du Centre de poursuivre que le Royaume a conclu des partenariats avec l'Union Européenne dans ce domaine et contribue avec efficacité aux efforts internationaux en matière de traitement de la question migratoire, insistant sur l'importance du volet académique et de la recherche scientifique en la matière au sein de l'université marocaine pour la suggestion d'idées et la conception de visions à même de servir au traitement de ce genre de questions.

Pour sa part, le représentant de la Fondation allemande Hanns Seidel, Miloud Sefiani, a souligné la pertinence du choix du sujet de ce Colloque dans une situation globale « instable », ajoutant que les caractéristiques d'immigrants et d'immigration ne sont plus exactement les mêmes, puisqu'elles sont devenues dorénavant spontanées.

Les situations socio-économiques sont les principales responsables d'immigration particulièrement en Afrique, a-t-il relevé, estimant que l'exode rural, le chômage des diplômés, l'instabilité politique et l'absence de la sécurité dans une grande partie des Etats africains représentent les principales raisons de vouloir immigrer.

« L'Afrique montre aujourd'hui des richesses naturelles, humaines et même économiques, étant donné l'importance que l'on lui donne à travers les différents projets d'investissements, les partenariats et les échanges scientifiques », a-t-il poursuivi.

Et M. Sefiani d'affirmer que « d'une source de main d'oeuvre, l'Afrique est devenue une véritable force économique et un espace d'accueil des capitaux, des investissements et des offres d'emplois », avant de conclure que le Continent « se lance vers un avenir prometteur et un futur riche en termes de

mouvements humains et économiques ».

La problématique de la migration dans tous ses aspects constitue un fléau grandissant et nombreux sont les mécanismes qui tentent de cerner cette question et d'essayer de mettre en place des solutions profondes et durables afin de répondre à ses besoins pressants et ce, tant au niveau des législations nationales qu'au niveau des actions internationales et multilatérales, soulignent les organisateurs dans une note de présentation de cette Rencontre.

Le Continent africain est au centre des affaires de migration, d'une part, parce qu'il constitue une source des flux migratoires les plus importants, et d'autre part, en étant directement concerné à répondre des problèmes et obstacles rencontrés par l'action internationale dans ce domaine: c'est la raison pour laquelle cette question a été traitée, à maintes reprises, lors des Sommets de l'Union Africaine.

Le phénomène de la migration présente deux aspects: le premier est positif et mérite d'être encouragé, quant au second, il consiste en la migration illégale, avec tous les problèmes qu'elle peut provoquer que ce soit sur le plan économique et social que sur le plan sécuritaire. Cette dernière est néfaste d'où l'impératif de la contenir et de limiter sa portée.

Traditionnellement, le contrôle de la migration irrégulière se fait par l'adoption de lois et la régularisation de la situation des migrants, alors que pour mettre fin à cette pratique, il faut une approche plus globale et coopérative consistant en le renforcement de la coopération internationale qui viserait en particulier la promotion des secteurs socio-économiques des pays exportateurs de migrants et l'élaboration de programmes garantissant aux potentiels migrants leur dignité, surtout dans ce Continent où sévissent les guerres

civiles, la pauvreté et la précarité.

C'est dans ce sens que les efforts entrepris à l'occasion de la Conférence intergouvernementale organisée à Marrakech, les 10 et 11 décembre 2018 ont été couronnés par l'adoption du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ».

Il s'agit, en effet, d'un document qui fera sans doute objet de débats scientifiques et permettra d'approfondir la recherche académique en la matière, souligne-t-on.

Les travaux de ce Colloque national ont été scindés en deux sessions qui s'articulent autour de deux axes principaux, à savoir « la contribution de l'Union Africaine à la politique internationale de la migration » et « les recommandations du Pacte mondial pour des migrations sûres et les défis de leur mise en oeuvre ».

Lors de la première session, les panélistes ont abordé une multitude de thèmes, dont la « Migration en Afrique : Approche géopolitique à la lumière des mutations de l'ordre mondial », l' « Impact financier et économique de la migration en Afrique », la « Position de l'Afrique sur la question migratoire et la priorité du respect des droits de l'Homme », le « Rôle du Maroc dans l'Union Africaine sur la question migratoire » et les « Questions de migration internationale à la lumière de l'action des organes de l'Union Africaine ».

Quant à la deuxième session, elle s'est focalisée sur des thèmes en rapport avec les « Défis de la migration africaine transfrontalière : une responsabilité partagée », « Le Pacte mondial pour la migration et l'humanisation du phénomène de la

migration », le « Droit international de la migration, la contribution des pays africains », « Les défis professionnels et éthiques des médias face aux problèmes de migration à la lumière du Pacte mondial pour les migrations » et le « Pacte mondial pour la migration entre objectifs ambitieux et problématique de son application : Opportunités et risques ».

Source

: <https://www.mapmarrakech.ma/fr/lafrique-et-la-question-migratoire-sous-les-projecteurs-a-marrakech/>